

LES 20 ÉCO-GESTES

au bureau

Comment limiter son
empreinte carbone ?

Comment consommer
moins d'énergie ?

Quelles sont les astuces
simples ?



01 Apporter son mug ou sa gourde pour boire une boisson chaude plutôt que d'utiliser des gobelets en plastique à usage unique.

4 milliards de gobelets sont utilisés en France (fontaines à eau, distributeurs de café, thé...) par an, soit 126 gobelets par seconde, ou 32 000 tonnes de déchets plastiques par an.

02 Respecter les consignes locales de tri des bureaux.



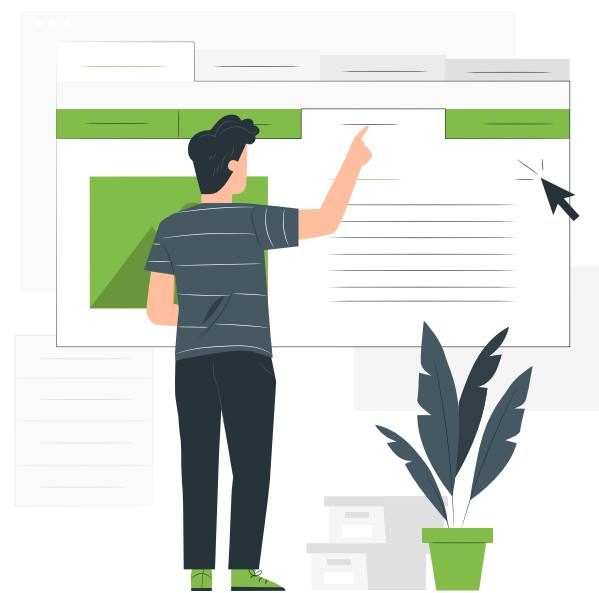
06

Supprimer régulièrement ses e-mails, limiter le nombre de destinataires, réduire le nombre de pièces jointes.

L'envoi de 33 courriels par jour d'1 Mo génère annuellement des émissions équivalentes à 180 kg de CO₂, ce qui équivaut à plus de 1000 km parcourus en voiture.

07

Fermer les onglets non utilisés pour consommer moins d'énergie.



08

Ne pas stocker toutes les informations sur le cloud. Enregistrer localement n'encombre pas les data centers.



09

Inciter les interlocuteurs à ne pas imprimer les e-mails en ajoutant une mention dans la signature e-mail.

11 rue du chemin rouge, CS 60806
44308 NANTES Cedex 3
www.deca-proprete.fr



N'imprimez cet email ou ces pièces-jointes que si cela est réellement nécessaire

10 Utiliser des lettres fines plutôt que épaisses pour les textes dans le but de consommer moins d'encre à l'impression.

Bonjour → Bonjour

11 Utiliser des brouillons plutôt que des post-its ou un carnet pour prendre des notes afin de réduire les déchets.



12

Utiliser du papier 100 % recyclé, si possible non-blanchi ou des feuilles de brouillon.

13

Choisir un mode de déplacement écologique pour venir travailler.

Faire du covoiturage lorsque c'est possible.



14 Favoriser les réunions de travail à distance. Regrouper les réunions de travail qui concernent les mêmes intervenants.



15 Prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur pour réduire mon émission de CO2.

Prendre les escaliers permet de réduire les émissions de CO2 d'environ 0.3 à 0.6 kg par jour.

16 Éteindre les chauffages avant d'ouvrir la fenêtre pour aérer.

17 Utiliser des ampoules LED basse consommation.



18 Éteindre la lumière quand la luminosité externe augmente.



19 Ne pas surchauffer les bureaux inutilement.

La norme X35-203 (mars 2006) relative au confort thermique précise les seuils suivants pour les bureaux : 20 à 22 °C.

20 Choisir des prestations de nettoyage qui utilisent des produits écologiques comme le fait DeCA Propreté ;)





CONTACTEZ-NOUS

0 800 84 72 66
www.deca-proprete.fr



Source : ADEME

